

PROCÈS-VERBAL - SÉANCE DU 30 JUIN 2025
à 20h30 à la salle du conseil de LACROST

Sous la présidence de : Gérard THIELLAND, Maire
Secrétaire de séance : Delphine VOIR
Date de la convocation : 25 juin 2025

Présents : Gérard THIELLAND, Delphine VOIR, Daniel GALLUCHOT, Gérard RONSAT-FICHET, Nelly VAILLANT, Marie-Claude GONTHIER, Christine VIALAY Jérôme HENRY, Maryse LECUELLE dans leurs fonctions de conseillers municipaux.

Excusés : Valérie JOLY, Arnaud PETITET, Ludovic KIELBASA, Céline DUFOSSE, Hamit KILIC

ORDRE DU JOUR :

- 1. Approbation du procès-verbal de la séance du 10 juin 2025**
- 2. SIERL demande de travaux 2026**
- 3. Délibération pour vente et achat de terrains**
- 4. Délibération pour délibération pour le choix de l'entreprise pour travaux assainissement**
- 5. Choix de l'organisme de prêt à long terme et ligne de trésorerie**
- 6. Travaux impasse des écoles**
- 7. Conseil d'école**
- 8. Travaux RD 975**
- 9. Tour de l'avenir**
- 10. Présentation des bilans énergétiques des bâtiments communaux**

APPROBATION DU PROCÈS VERBAL DE LA SÉANCE DU 10 JUIN 2025 :

→ **APPROUVE** à l'unanimité le procès-verbal de la séance du conseil du 10 juin 2025.

SIERL DEMANDE DE TRAVAUX 2026 :

→ Ne prévoit pas de travaux pour l'année 2026.

VENTE ACHAT DE TERRAINS :

→ **ACCEPTE** la vente de la parcelle D394 à Monsieur Joël BEILLAT d'une superficie de 1 380 M² au prix de 0.20 € M² appartenant à la commune.

→ **ACCEPTE** l'achat de la parcelle AD 23 appartenant à Monsieur Joël BEILLAT située sur la commune de Préty d'une superficie de 3 142 M² au prix de 0.20 M².

Etant entendu que les frais d'actes notariés sont à la charge des acquéreurs.

→ **AUTORISE** le Maire à signer tous les actes s'y rapportant.

DÉLIBÉRATION POUR LE CHOIX DE L'ENTREPRISE POUR TRAVAUX ASSAINISSEMENT :

→ Suite à l'appel d'offre (procédure adaptée) qui s'est terminé le 2 juin 2025 à 17h et l'ouverture des plis le 4 juin 2025, 5 plis ont été remis dans les délais :

- CORDIER
- PELICHET

- GROUPEMENT PIQUAND-DELARCHE
- POTAIN
- GROUPEMENT SADE-ZIEGER

Après analyse par le cabinet Ballandras et présentation au conseil,

→ **RETIENT** à l'unanimité l'entreprise Cordier demeurant à 860 route de Baudrières 71400 Saint-Vincent-en-Bresse pour un montant de 443 518.50 € H.T.

→ **AUTORISE** le Maire à signer tous les documents s'y rapportant.

CHOIX DE L'ORGANISME DE PRÊT A LONG TERME :

→ Dans le cadre des travaux assainissement et pour financer ceux-ci, la commune met en place un prêt de 200 000 €.

Après présentation le conseil,

→ **DÉCIDE** de conclure un contrat de prêt avec la banque des territoires dont les caractéristiques sont les suivantes :

Objet : Travaux assainissement

Montant du capital emprunté : 200 000 €

Durée d'amortissement : 30 ans

Taux : Variable basé sur le taux du livret A + une marge de 0.50 % sur 30 ans

Mode d'amortissement : Constant

Montant des frais de dossier : 0.06 %

Périodicité retenue : Trimestriel

→ **RETIENT** à l'unanimité le choix de la banque des territoires concernant ce prêt.

→ **AUTORISE** le Maire à signer tous les documents s'y rapportant.

CHOIX DE L'ORGANISME DE PRÊT LIGNE DE TRESORERIE :

→ Dans le cadre des travaux assainissement et dans l'attente du versement des subventions, la commune met en place une ligne de trésorerie à hauteur de 300 000 €.

Après présentation le conseil,

→ **DÉCIDE** de conclure un contrat d'ouverture de crédit de trésorerie avec la banque populaire dont les caractéristiques sont les suivantes :

Objet : Travaux assainissement en attente de subvention

Montant du capital emprunté : 300 000 €

Durée d'amortissement : 12 mois

Taux : Variable euribor 3 mois + marge de 0.80 %

Remboursement de fonds : Par virement au profit de la BPBFC

Montant des frais de dossier : 0.250 %

→ **RETIENT** à l'unanimité le choix de la banque populaire pour cette ligne de trésorerie

→ **AUTORISE** le Maire à signer tous les documents s'y rapportant.

TRAVAUX IMPASSE DES ÉCOLES :

→ Après présentation du projet réalisé par R2S concept ainsi que l'estimation des coûts

Le conseil donne un avis favorable à l'unanimité au projet, les travaux seront réalisés dans le cadre du marché de groupement par l'entreprise SAS Pascal GUINOT pour un montant de 58 109.20 € H.T.

→ **AUTORISE** le Maire à signer tous les documents s'y rapportant.

CONSEIL D'ECOLE :

→ **ENTEND** le compte-rendu du conseil d'école du 23 juin 2025.

TRAVAUX RD 975 :

→ **EST INFORMÉ** des travaux sur la RD 975 du 7 au 11 juillet 2025.

TOUR DE L'AVENIR :

→ **EST INFORMÉ** du passage de la course de vélo « tour de l'avenir » sur la commune le 26 août 2025.

PRÉSENTATION DES BILANS ÉNERGÉTIQUES DES BÂTIMENTS COMMUNAUX :

→ **ENTEND** le compte-rendu.

A Lacrost, le 30 juin 2025

Le secrétaire de séance

Le Maire, Gérard THIELLAND